

R.U. DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

La lettre du Représentant des Usagers du système de santé

Des vœux pour cette nouvelle année ...

Pierre-Marie LEBRUN, président, les membres du bureau et toute l'équipe salariée de la délégation Hauts-de-France de France Assos Santé vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette année 2022 !

Des motifs d'espoir ...

Même si la situation sanitaire reste compliquée, la représentation des usagers dans les établissements de santé est sortie progressivement du « grand trou noir » de 2020.

Les réunions de CDU ont pu reprendre, mais pas toujours en présentiel.

Nos premières assises régionales des représentants des usagers ont été un succès avec un programme très riche : les productions des participants sont à consulter et les vidéos des interventions sont à visionner en page 4.

L'appel à candidatures complémentaire de fin 2021 a porté ses fruits avec 29 nouveaux RU en CDU.

Le Ségur de la Santé a abordé la question de la gouvernance dans les hôpitaux, qui sera très certainement en débat dans les prochains mois, on en reparlera dans les prochaines lettres !

La nécessité de la formation ...

France Assos Santé propose de nombreuses formations ou groupes d'échanges dans les prochaines semaines (en page 12).

Venez-y nombreux pour être mieux "armés" dans vos fonctions.

Des infos à garder ...

Nous avons pour habitude de vous envoyer une fois par an, par la poste, tous les numéros de la lettre du RU. Cette formule coûte cher. Aussi, nous vous proposerons désormais un résumé de la lettre en dernière page de chaque numéro, que vous pourrez ainsi imprimer et conserver.

Rendez-vous en page 13 de ce numéro !

DANS CE NUMÉRO



Directeurs de l'Hôpital :
leurs attentes après la crise
p. 2

Actualités régionales
p. 3-4

Actualités nationales
p. 5

Retour sur les appels à
candidatures en région
p. 6-7

Témoignage de RU
p. 8-9

RADU 2020
p. 10

Nouvelle mandature
CRSA 2021-2026
p. 10

Agenda
p. 11-12

Des infos à garder ...
p. 13

Du côté des directeurs de l'Hôpital : leurs attentes après la crise COVID-19



En juin 2020, afin de participer pleinement au débat sur l'hôpital et le système de santé prévu dans le Ségur de la Santé, l'Association des Directeurs d'Hôpital (ADH) a interrogé un panel de près de 15% des directrices et directeurs d'hôpital.

Nous avons pensé qu'il était intéressant de vous en donner les principaux résultats, compte tenu du débat en cours sur la gouvernance des hôpitaux.

- **Sur la reconnaissance du travail et de l'investissement des soignants :**
 - Augmenter les rémunérations ;
 - Renforcer les parcours de carrières ;
 - Intégrer toutes les filières à cette réflexion (pas seulement les soignants).
- **Sur la recherche d'un mode de financement pérenne :**
 - Moduler la T2A en fonction des territoires, pathologies et contraintes liées à la permanence des soins ;
 - Proposer un plan d'investissement pour l'Hôpital.
- **Sur la gouvernance des établissements publics :**
 - Accorder plus de latitude et d'autonomie vis-à-vis des ARS ;
 - Renforcer l'échelon territorial en renforçant les compétences des GHT ;
 - Revoir les périmètres géographiques de certains GHT ;
 - Renforcer la gestion par les pôles en impliquant les services.
- **Sur l'organisation territoriale de l'offre de soins :**
 - Intensifier le partenariat entre le secteur sanitaire et le secteur médico-social ;
 - Améliorer l'articulation entre l'hôpital et les praticiens de ville et CPTS ;
- **Sur le besoin de simplification :**
 - Clarifier le statut des GHT ;
 - Simplifier les instances et les relations ARS / établissements de santé ;
 - Simplifier le régime des autorisations.
- **Sur leur relation aux personnels médicaux et non médicaux :**
 - La qualité de la relation est inchangée ;
 - La relation a été facilitée pendant la crise par l'allègement contraintes réglementaires et la solidarité au sein de l'hôpital mais ils craignent une démobilité à venir en cas d'inaction des pouvoirs publics.



Palmarès 2021 des hôpitaux et cliniques de notre région

Comme chaque année retrouvez le palmarès des hôpitaux et cliniques de la région réalisé sur la base du Palmarès du journal **Le Point** publié le 23 Septembre 2021.



Pour accéder au Palmarès régional : <https://bit.ly/3AtFZJe>

Retour sur le Café-rencontre "Les droits des usagers de la psychiatrie"

Quand ? Le Vendredi 15 Octobre 2021 de 14h à 17h

Comment ? En présentiel dans nos locaux de Lille et en direct sur Youtube

Quel était le programme ?

- Ouverture par Olivier DAUPTAIN, secrétaire régional de France Assos Santé HdF
- Vincent DEMASSIET a apporté son témoignage en tant qu'usager de la psychiatrie sur la question du respect des droits
- Les droits des usagers en santé ont été rappelés par Aurélie CASSARIN-GRAND pour France Assos Santé
- Philippe KOENIG, directeur des relations avec les usagers des EPSM Lille-Métropole et Flandres, est intervenu sur le système de soins en santé mentale et les droits des usagers de la psychiatrie
- Temps de Questions/Réponses

Pour accéder au replay : <https://youtu.be/jeUTSFV4Wzg>



Retour sur le Webinaire de restitution de l'enquête interrégionale "Mobilisation des associations en temps de crise"

Quand ? Le Mercredi 17 Novembre 2021 de 14h à 16h

Comment ? En direct sur Youtube

Quel était le programme des interventions ?

- Sylvain FERNANDEZ-CURIEL, Coordinateur national, France Assos Santé
- Présentation des résultats par les 4 délégations régionales de France Assos Santé (Bourgogne-Franche-Comte, Grand-Est, Hauts-de-France, Normandie)
- Table ronde en présence de
 - Pierre-Marie LEBRUN, Président, France Assos Santé Hauts-de-France
 - Sylviane STRYNCKX, Directrice Prévention et Promotion de la Santé, ARS Hauts-de-France
 - Michèle BILING, Directeur Qualité, Relations avec les Usagers, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
 - Norbert BIGEAT, Président, Ligue contre le Cancer Comité de la Marne

Pour accéder au replay : <https://youtu.be/3t4pQXGMpJg>



Pour accéder à l'enquête : <https://bit.ly/3K2WaBq>



ENQUÊTE EN COURS

Publication à venir



Enquête sur les Commissions locales d'activité libérale (CAL) en Hauts-de-France

Méthode : Enquête quantitative par questionnaire approfondie par des entretiens téléphoniques

Qui est interrogé ? Les RU siégeant en CAL au sein de la région étaient invitées à renseigner le questionnaire en ligne. Il y a eu 10 répondants au questionnaire au cours du mois de Décembre 2021. Des entretiens téléphoniques sont menés en Janvier 2022 afin de compléter le panel.

Les résultats seront publiés prochainement !



Actualités de France Assos Santé en région

Retour sur les Premières Assises Régionales des Représentants des Usagers

Quand ? Le Mercredi 8 Décembre 2021

Où ? Artois Expo Arras

Toutes les interventions sont accessibles en replay !



PROGRAMME DE LA MATINÉE

9 h 15 ▶ *Accueil Café*

9 h 45 ▶ *Ouverture de la journée : Mots de bienvenue*

- **Pierre-Marie LEBRUN**, Président de France Assos Santé Hauts-de-France

- **Benoît VALLET**, Directeur Général de l'ARS Hauts-de-France

10 h 00 ▶ *La démocratie en santé : avec ou sans les RU ?*

- **Olivia GROSS**, Représentante des Usagers et chercheuse au LEPS, Université Paris Nord Sorbonne

La démocratie en santé pendant la crise : Les RU ont-ils été oubliés ?

- **Aurélié CASSARIN-GRAND**, Coordinatrice, France Assos Santé Hauts-de-France

11 h 00 ▶ *RU, vous avez la parole !*

Chacun s'exprime ! animé par "L'atelier Jugeote"

PROGRAMME DE L'APRÈS-MIDI

12 h 00 ▶ *Repas*

13 h 30 ▶ *Quelles coopérations pour demain ? L'exemple des comités d'éthique*

- **Dr Alain DE BROCA**, Directeur Espace de Réflexion Ethique Régional Hauts de France

- **Pr Michel SLAMA**, Chef de service adjoint de la médecine intensive et réanimation, CHU Amiens

- **Dr Claudie HELSENS**, Présidente de l'espace de réflexion éthique du CH de Seclin-Carvin

- **Marie-Odile CASTELAIN**, Représentante des Usagers, CH Saint Quentin

14 h 30 ▶ *L'expérience patient*

- **Alexis VERVIALLE**, Conseiller technique, France Assos Santé

- **Nicolas BRUN**, Chargé de mission santé, UNAF

- **Marc LABOUR et Mathilde MICZYNSKI**, Patients Experts

16 h 00 ▶ *Perspectives et Conclusion*



Toutes les vidéos et productions de la journée sont disponibles sur notre page régionale : <https://hauts-de-france.france-assos-sante.org/2022/01/12/retour-en-images-sur-les-premieres-assises-regionales-des-representants-des-usagers/>



Actualités de France Assos Santé au national

Webinaire sur le déploiement de "Mon Espace Santé"

Quand ? Le Lundi 13 Décembre 2021 de 14h à 16h30

Comment ? En webinaire

Quel était le programme ?

- DROM : Retour d'expérience des délégations régionales Guyane et La Réunion ;
- Présentation de Mon Espace Santé ;
- Retour d'expérience de la délégation régionale Occitanie ;
- Retour d'expérience de la délégation régionale Pays de la Loire : lancement de MES et parcours tests ;
- Retour d'expérience de la délégation régionale Hauts-de-France : Participation à la mise en place de la plateforme Prédice (programme E-Parcours).

Pour accéder au replay : <https://youtu.be/dDIJuElgumM> 



Lancement d'une campagne "Retours utilisateurs de Mon Espace Santé"



Déjà disponible depuis cet été dans les départements suivants : Haute-Garonne, Loire-Atlantique et la Somme, **Mon Espace Santé** arrive très vite dans le reste de la France.

Partagez votre retour d'expérience : <https://bit.ly/3tqBOY4>

« Tous unis pour notre santé » : France Assos Santé présente ses 20 propositions pour améliorer le système de santé et permettre à chacun d'être acteur de sa santé !



France Assos Santé et ses associations membres ont travaillé à l'élaboration d'une plateforme de propositions destinées à enrichir les débats en cette année d'échéances électorales majeures.

Vous pouvez aussi, participez à l'élaboration d'un système de santé plus solidaire en envoyant vos commentaires et vos propositions sur la plateforme collaborative : <https://www.france-assos-sante.org/presentation/tous-unis-pour-notre-sante/un-systeme-de-sante-plus-solidaire/>

#TOUSUNISPOURNOTESANTÉ



Webin'RU "Certification des établissements de santé : quel est mon rôle de RU ?"

Quand ? Date à venir

Comment ? En webinaire

Un nouveau webinaire de la série Webin'RU sera organisé prochainement par France Assos Santé et la Haute Autorité de Santé. Il portera sur le rôle du représentant des usagers dans la certification des établissements de santé. C'est une occasion de mieux comprendre et échanger à partir des retours d'expériences des pionniers de la nouvelle certification.

**Vous avez des questions qui pourraient être abordées lors de ce Webin'RU ?
N'hésitez pas à nous les faire remonter !**

Retour sur les appels à candidatures en région

RU EN CPAM

Le renouvellement des représentants des usagers en conseils de Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) aura lieu début 2022. Les candidatures pour ce renouvellement étaient attendues pour le 5 décembre 2021.

Ce délai a été repoussé à la fin du mois de janvier 2022 afin de permettre à un maximum de candidat.e.s. de se positionner sur ce **mandat clé**, au coeur du financement des soins, pour porter la voix des usagers dans l'accès à la santé, et pour contribuer aux actions de prévention et de promotion de la santé sur les territoires.

- 18 sièges étaient à pourvoir (9 titulaires / 9 suppléants) ;
- Répartis sur 9 caisses différentes.

Au 15 janvier 2022 :

- 14 sièges ont été pourvus ;
- **4 sièges de suppléants restent vacants.**

Il reste donc des sièges vacants !

Si vous êtes intéressé par ce mandat, rapprochez-vous de votre association afin d'étudier l'opportunité de votre candidature et de compléter le dossier de candidature à nous renvoyer !



RU EN CPP

L'ARS Hauts-de-France a lancé au second semestre 2021 un appel à candidature afin de procéder à la nomination des membres des Comités de protection des personnes (CPP) qui **seront appelés à se prononcer principalement sur l'évaluation des projets de recherche impliquant la personne humaine.**

Les CPP sont consultés pour tous les projets de recherche impliquant la personne. Les CPP sont également compétents pour les essais cliniques de médicaments, les investigations cliniques et les études de performance.

Les comités ont notamment pour mission de donner un avis motivé préalablement à toute recherche impliquant la personne humaine. Cet avis, s'il n'est pas favorable, interdit la mise en place de la recherche.

COMITÉS DE PROTECTION DES PERSONNES



Chaque CPP est composé de 28 membres dont **4 représentants d'usagers d'associations agréées. Les membres sont nommés pour une durée de trois ans renouvelable.**

La région **Hauts-de-France compte 2 CPP :**

- Le CPP Nord-Ouest II (**Amiens**)
- Le CPP Nord-Ouest IV (**Lille**)

Au 13 décembre 2021 :

- CPP de Lille : 4 candidatures / 0 poste vacant ;
- CPP d'Amiens : 1 candidature / **3 postes restent vacants.**

Des sièges sont encore vacants !

Pour candidater : <https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/renouvellement-des-membres-des-2-comites-de-protection-des-personnes>



Retour sur les appels à candidatures en région (suite)

Retour sur le dernier appel à candidatures complémentaire avant la fin du mandat

Du 2 au 30 novembre 2021, l'ARS a procédé à un appel à candidatures **complémentaire** auprès des associations agréées de santé afin d'arrêter la désignation de Représentants des Usagers en Commission des Usagers (CDU) pour le reste du mandat actuel, **c'est-à-dire jusqu'au 30 novembre 2022**. Il avait pour objectif de permettre de combler des sièges encore vacants, en priorité sur les sièges de titulaires, mais aussi de mettre à jour des désignations impactées par des turnovers réguliers et de toute origine.

Dans le cadre de cet appel à candidatures pour l'ensemble de la région :

- **215 sièges étaient vacants dans 122 CDU** :
 - 35 sièges de titulaires ;
 - 180 sièges de suppléants.

Au 21 décembre 2021 :

- **23 associations ont proposé des candidatures** (dont 2 pour la première fois en région) ;
- **59 candidatures reçues** (32 femmes et 27 hommes) ;
- des candidatures reçues pour 45 CDU, plusieurs candidatures pour les mêmes sièges ;
- **29 nouveaux RU en CDU**.



Pour vous aider dans votre activité vous pouvez vous appuyer sur le **guide du RU en CDU**

Un représentant des usagers en établissement de santé, c'est quoi ?



Quatre délégations régionales France Assos Santé (Auvergne Rhône Alpes, Bourgogne Franche Comté, Normandie, Pays-de la Loire) ont travaillé à l'élaboration d'un nouveau support de communication.

Ce clip vidéo très court est destiné à l'ensemble des établissements de santé et présente le rôle et les missions des RU.

Nous espérons que ce clip vidéo participera à une meilleure connaissance de l'existence des RU par les usagers du système de santé !

Si votre établissement est intéressé nous pourrions leur envoyer le fichier sur simple demande : hauts-de-france@france-assos-sante.org

2022 SERA L'ANNÉE DU RENOUVELLEMENT COMPLET DES MANDATS DE RU EN COMMISSIONS DES USAGERS ET EN CONSEILS TERRITORIAUX DE SANTÉ !

A cette occasion toute l'équipe de France Assos Santé se tient à votre disposition afin de présenter la Représentation des Usagers dans vos associations.

Nous vous proposons d'intervenir lors de vos bureaux, conseils d'administration, séminaires et toutes autres instances de vos associations :



CONTACTEZ-NOUS : HAUTS-DE-FRANCE@FRANCE-ASSOS-SANTE.ORG

SYLVIANE GOMEL

AFAPEI DU CALAISIS, UDAPEI PAS-DE-CALAIS

RU EN COMMISSION DES USAGERS, CLINIQUE DU VIRVAL À CALAIS
PERSONNE QUALIFIÉE EN CONSEILLANCE DE SURVEILLANCE, CH CALAIS

AYANT SUIVI LA FORMATION RU EN AVANT ! EN DÉCEMBRE 2021

Vous êtes RU, comment avez-vous entendu parler de cette fonction et pourquoi cet engagement ?**A quand remonte votre engagement associatif ?**

Je fais partie de l'association l'AFAPEI du Calais qui est rattachée à l'UNAPEI depuis 2012 où j'ai été élue administratrice. J'ai pris ma retraite en 2011 et dans la continuité j'ai été nommée administratrice au sein de l'AFAPEI du Calais en 2012. Ma mère était administratrice dans cette association et quand j'ai arrêté mon activité professionnelle j'ai repris le flambeau.

Au cours d'un conseil d'administration nous avons été sollicité pour être représentants des usagers dans différents établissements du Calais, notamment la Clinique du Virval et je me suis positionnée par rapport à cet établissement, que je connaissais seulement de nom. Pour moi, **le rôle de représentant des usagers c'était « défendre et apporter une aide aux personnes hospitalisées »**. Comme je suis infirmière retraitée, c'était un peu dans la continuité de mon activité professionnelle. J'ai dû remplir une fiche de renseignements qui a été soumise à l'ARS et en retour ma candidature a été validée donc je suis, depuis 2020, représentante des usagers au sein de l'établissement Clinique du Virval, c'est un établissement psychiatrique.

Quelques temps après j'ai été sollicitée pour faire partie du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de Calais en tant que Personne qualifiée.

Qu'est-ce qui vous motive dans le rôle du RU ? Comment s'est passée votre prise de fonction ?

Ce qui me plaît le plus c'est **les contacts avec les professionnels et la rencontre avec les patients bien sûr**. A vrai dire, depuis que j'ai pris mes fonctions de représentante des usagers, il y a eu deux changements de directions. Quand je suis arrivée il y avait une directrice en place qui m'a fait visiter l'établissement, m'a présenté les membres des différentes équipes et qui m'avait expliqué le fonctionnement donc il y avait un vrai bon contact entre elle et moi par rapport à la mise en place de représentants des usagers. Quand je suis arrivée, il n'y avait plus de représentants des usagers dans cet établissement. Quelques mois après elle est partie pour d'autres fonctions, puis une autre directrice est arrivée et est restée 4 mois environ. Un nouveau directeur vient d'être nommé mais je n'ai pas encore eu l'occasion de le rencontrer car lors de la dernière réunion de la CDU en décembre il n'était pas disponible. **Ce qui fait que ma mise en place en tant que RU a été un peu perturbée, des réunions programmées ont été annulées... Désormais cela semble bien repartir et les réunions se tiennent de façon régulière**. Il y eu tous ces changements et puis l'épidémie de COVID, qui n'ont pas favorisés les relations. Mais maintenant l'équipe est en place, il n'y a plus de changements de prévus. **On devrait pouvoir avancer un petit peu plus**.

Vous avez récemment suivi la formation de base "RU en avant !" nouveau format, qu'est-ce que cette formation vous a apporté ?

Le fait que j'ai suivi la formation a beaucoup intéressé la chargée de qualité de l'établissement. Je m'étais déjà documentée un peu pour connaître le rôle que je pouvais avoir dans l'établissement mais en pratique **la formation nous donne des outils pour pouvoir aborder les équipes soignantes et les patients qui sollicitent notre aide.** On a un projet avec la chargée de qualité, c'est de proposer des petites formations au niveau des différents personnels pour expliquer ce que sont les droits des patients et en quoi cela consiste. Donc on a un projet avec cette chargée de qualité, on va travailler en petits groupes à la fois pour les soignants et les administratifs et il me permettra de mettre en application ce que j'ai pu apprendre en formation. Quand on arrive dans un établissement, on ne sait pas toujours comment s'organiser, comment aborder les choses et trouver sa place.

Au Conseil de Surveillance de l'hôpital, je suis plus à l'aise car c'est un établissement que je connaissais, j'y ai travaillé. Au niveau de la psychiatrie, je ne connais personne donc il faut essayer de se faire accepter par l'ensemble des personnes qui siègent à la Commission des Usagers et puis **essayer de faire sa place, de montrer ce dont on est capable et comment on peut aborder notre aide.**

Lors de mes dix dernières années de travail j'étais infirmière hygiéniste donc j'étais sollicitées dans les unités de soins par rapport aux infections nosocomiales. C'était déjà une façon d'appréhender une autre facette du rôle d'infirmière. Mais maintenant **je suis complètement de l'autre côté de la ligne par rapport au rôle de soignant. La formation permet de savoir comment se comporter, ne pas être dans le jugement, savoir écouter, ça apporte une vraie aide.**

La prise de poste se fait avec le temps, en plus, il n'y avait personne avant moi donc je n'ai pas eu d'aide par rapport à ça, il n'y a pas pu avoir de tuilage puisque cela faisait quelques temps qu'il n'y avait plus de RU. Sur un autre établissement, la Clinique des Oyats, qui est à peu près le même établissement mais qui accueille des personnes beaucoup plus jeunes, il y a un représentant des usagers qui siège aussi au Conseil de surveillance du centre hospitalier. Lors d'une réunion du conseil de surveillance, j'ai eu l'occasion de discuter avec lui. Il fait des permanences à la maison des associations de l'hôpital, donc il m'a conseillé de venir pour le rencontrer et de voir comment cela se passait. **Il est prêt à me seconder dans mon rôle. Il est représentant des usagers depuis assez longtemps, il a une bonne expérience donc ça peut m'aider.**

Un mot pour la fin ?

Il ne faut pas avoir peur, il faut avancer. De toute façon, **on n'est jamais vraiment seul**, il y a toujours l'équipe de l'établissement qui est là et qui peut nous aider et puis on peut toujours vous solliciter [France Assos Santé] pour avoir des renseignements, **on n'est pas livré à nous même. C'est une expérience qui vaut la peine d'être vécue.** Je ne me suis même pas posée la question quand mon association m'a sollicitée, c'est vrai c'est quelque chose dont on entend parler mais on ne sait pas trop ce qui est derrière mais maintenant je le sais.

Rapport relatif Aux Droits des Usagers de Santé 2020

Dans le cadre de ses missions, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) Hauts-de-France procède, chaque année, à l'évaluation des conditions dans lesquelles sont appliqués et respectés les droits des personnes malades et des usagers du système de santé et de la qualité des prises en charge et des accompagnements.

Le rapport annuel sur les droits des usagers portant sur l'année 2020 a été approuvé en Assemblée plénière de la CRSA le 10 juin 2021.

Le dernier rapport se base sur une enquête réalisée en 2019 par l'ARS auprès des établissements de santé et médico-sociaux. Parmi les 207 établissements de santé sollicités, 199 ont répondu (96%).



Le RADU 2020 Hauts-de-France met en exergue trois axes de recommandations :

- **les formations sur les droits des usagers ne sont toujours pas suffisamment proposées par les établissements de santé ;**
- **les usagers doivent participer plus activement dans les instances ;**
- **les usagers et leurs accompagnants doivent pouvoir accéder plus facilement à l'information.**

Retour sur l'installation de la nouvelle mandature de la CRSA

Qui fait quoi dans le cadre de la nouvelle mandature 2021 -2026 de la CRSA ?

Les nouveaux membres de la CRSA ont été désignés à compter du 1er octobre 2021 pour cinq ans, et ont été invités le mardi 12 octobre 2021 à la séance d'installation de la nouvelle mandature afin de notamment organiser les élections des présidences et vice-présidences.

MANDATURE 2021-2026

Présidente de la CRSA : Martine LEFEBVRE-IVAN

Commission spécialisée de prévention (CSP)

- Président : Frédéric BRZOWSKI
- Vice-présidente : **Lydie LEROY (URAASS)**

Commission spécialisée de l'organisation des soins (CSOS)

- Président : Ziad KHODR
- Vice-présidente : Isabelle LAMBERT

Commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux (CSMS)

- Présidente : Brigitte DORE
- Vice-président : Guillaume ALEXANDRE

Commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers (CSDU)

- Présidente : Christine TREPTE
- Vice-président : **Olivier DAUPTAIN (URAASS)**

Consultez l'arrêté de nomination complet



AGENDA du RU

Événements et Groupes d'échanges de pratiques

Date à venir

**Webinaire de sensibilisation
Santé environnementale et Qualité de l'air**

Plus d'informations
prochainement !

Déroulement : 1h30 en visioconférence

Février

**Le 23
à Arras**

**Groupe d'échanges de pratiques
RU en CTS**

Déroulement : 1 demi-journée de 9h30 à 12h30



Mars



Le 3
Paris / visioconférence

**Journée nationale France Assos Santé :
20 ans de la Loi Kouchner**

**Cliquez pour accéder
aux inscriptions**



Le 4
Paris / visioconférence

**Colloque de l'Institut Droit et Santé :
La loi du 4 mars 2002 sur les droits
des malades 20 ans après**

**Cliquez pour accéder
au programme**



Le 8
à Saint-Omer

**Groupe d'échanges de pratiques
RU en CDU**

Déroulement : 1 demi-journée de 14h00 à 17h00



Le 15

**Journée régionale France Assos Santé :
20 ans de la Loi Kouchner**

Plus d'informations
prochainement !

Avril

Le 7

**Café-rencontre : "Personne de confiance et
Directives Anticipées"**

Plus d'informations
prochainement !

Mai

**Le 10
à Arras**

Assemblée Régionale

Plus d'informations
prochainement !

Pour vous inscrire :

cliquez sur les icônes bulletins

ou 03 66 32 18 88

ou hauts-de-france@france-assos-sante.org



AGENDA du RU

Nos formations



Mardi
22 Février
de 9h30 à 17h00

Lille

Ru en Commission des Usagers (CDU)

De quoi va-t-on parler :

- Comprendre le fonctionnement de l'instance : son rôle, son fonctionnement, la place de chacun de ses membres
- Identifier les évolutions législatives et réglementaires

Déroulement : 1 journée



Jeudi
10 mars
de 14h00 à 17h00



Plaintes en secteur psychiatrique

Formation destinée aux RU en Commission des Usagers (CDU) et / ou en Conseil de Surveillance (CS)

Déroulement : 1 demi-journée de 14h00 à 17h00



28 29 Mars
de 9h30 à 17h30

+ Visioconférence le 31 mai

Arras
PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

RU en Avant ! (formation de base)

Formation destinée aux RU nommés pour un premier mandat dans une instance hospitalière ou de santé publique, n'ayant jamais suivi de formation indemnisée. *Formation de base obligatoire !*

Déroulement :

2 journées + E-Learning + 1 classe virtuelle en visioconférence



30 mars
1er avril

de 9h30 à 17h30

+ Visioconférence le 31 mai

Compiègne
PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

RU en Avant ! (formation de base)

Formation destinée aux RU nommés pour un premier mandat dans une instance hospitalière ou de santé publique, n'ayant jamais suivi de formation indemnisée. *Formation de base obligatoire !*

Déroulement :

2 journées + E-Learning + 1 classe virtuelle en visioconférence



Jeudi
19 Mai

de 9h30 à 17h00

Amiens
PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

Droits des Usagers : Sanitaire / Médico-social

De quoi va-t-on parler :

- Identifier les principaux droits des usagers, leurs points communs et leurs différences dans les deux champs
- Identifier les principales procédures et outils qui permettent de faire respecter les droits dans les deux champs

Déroulement : 1 journée



Lundi
13 juin

de 9h30 à 16h30



Droits des Patients en fin de vie : directives anticipées

De quoi va-t-on parler :

- Identifier les principaux droits des usagers en fin de vie
- Connaître les différents textes réglementant la fin de vie

Déroulement : 2 temps de visioconférence sur une journée



Pour vous inscrire :

cliquez sur les icônes bulletins ou 03 66 32 18 88 ou hauts-de-france@france-assos-sante.org

La lettre du RU

Des infos à garder ... Page à imprimer et à conserver

Février

Le 22

Formation RU en CDU à Lille

Le 23

Groupe d'échanges RU en CTS à Arras

Mars

Le 3

Journée nationale 20 ans loi Kouchner à Paris / en Visio

Le 4

Colloque 20 ans loi Kouchner à Paris / en Visio

Le 8

Groupe d'échanges RU en CDU à Saint-Omer

Le 10

Formation Plaintes en secteur psychiatrique en Visio

Le 15

Journée régionale 20 ans loi Kouchner

Avril

Le 22

Café-rencontre Personne de confiance et Directives Anticipées à Lille / en Visio

Mai

Le 10

Assemblée Générale France Assos Santé Hauts-de-France à Arras

Le 19

Formation Droits des Usagers : Sanitaire/Médico-social à Amiens

Juin

Le 13

Formation Droits des Patients en fin de vie : directives anticipées en Visio

2 Sessions de Formation : RU en avant !

Session Arras

en présentiel : 28 - 29 mars
en E-Learning : Avril - Mai
en Visio : le 31 mai

Session Compiègne

en présentiel : 31 mars - 1 avril
en E-Learning : Avril - Mai
en Visio : le 31 mai

Le palmarès 2021 des hôpitaux et cliniques de la région Hauts-de-France est disponible sur notre site internet



« Tous unis pour notre santé » : retrouvez nos 20 propositions pour améliorer le système de santé et permettre à chacun d'être acteur de sa santé !

Proposez à votre établissement de diffuser la vidéo " Un représentant des usagers en établissement de santé , c'est quoi ? "



Nous vous proposons d'intervenir dans vos associations afin de présenter la Représentation des Usagers : hauts-de-france@france-assos-sante.org



Santé Info Droit - 01 53 62 40 30

Ligne d'information et d'orientation sur toutes les problématiques juridiques et sociales liées à l'état de santé.

Lundi, mercredi, vendredi : 14h-18h

Mardi et jeudi : 14h-20h

www.france-assos-sante.org/sante-info-droits

66 Millions d'Impatients



www.66millionsdimpatients.org

Le site porte-parole des patients impatients, outils d'information pour mieux s'y retrouver dans le système de santé.

Nous contacter

France Assos Santé Hauts-de-France

03.66.32.18.88

10 rue Baptiste Monnoyer 59000 LILLE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Président

Pierre-Marie LEBRUN

03.66.32.18.88

hauts-de-france@france-assos-sante.org

Coordinatrice régionale

Aurélie CASSARIN-GRAND

03.66.32.18.88 / 06.25.47.08.09

acassarin-grand@france-assos-sante.org

Chargée de gestion administrative

Amélie LAROCHE

03.66.32.18.88

alaroche@france-assos-sante.org

Chargés de mission

Maureen POLLART

03.66.32.18.88 / 06.42.60.44.00

mpollart@france-assos-sante.org

Clément BAILLEUL

03.66.32.18.88 / 07 56 34 09 08

cbailleul@france-assos-sante.org